

L'AMENAGEMENT DES ESPACES COLLECTIFS URBAINS PRIORITE A LA COMPOSITION URBAINE

« Sous la pression des vitesses mécaniques, une décision s'impose, d'urgence: libérer les villes de la contrainte de la tyrannie de la rue! »¹. Dans cette phrase-clef, se cache le drame de Le Corbusier. Sa foi indéfectible dans une industrie triomphante et salvatrice le pousse à l'absurdité: la rue, victime de l'automobile et de l'ensilage urbain, est traitée de tyran. Plus surprenant encore est de mettre en parallèle ce verdict avec une autre réflexion que lui inspira, durant l'été 1942, la vision d'un Paris sans voiture.

« La menace d'écrasement n'existant plus, l'esprit libre découvre l'architecture ... Les bâtisseurs de maisons étaient d'une indéfectible moralité avant cette première ère de machinisme qui, depuis cent années, a tout faussé, a permis le mensonge ...

Des choses qu'on croyait d'utopie sont maintenant présentes: la royauté du piéton. Ce silence de la rue, cette sérénité du passant, cette possibilité de regarder, de lever le nez vers des étages dotés de proportions. Cette unité des pierres, et cette unité des fenêtres dont l'échelle est le résultat d'un tournoi affrontant les besoins humains aux techniques de bâtir.

Paris été 1942, qu'on s'en souviennne, qu'on y pense, qu'on y prenne les forces des décisions graves... »².

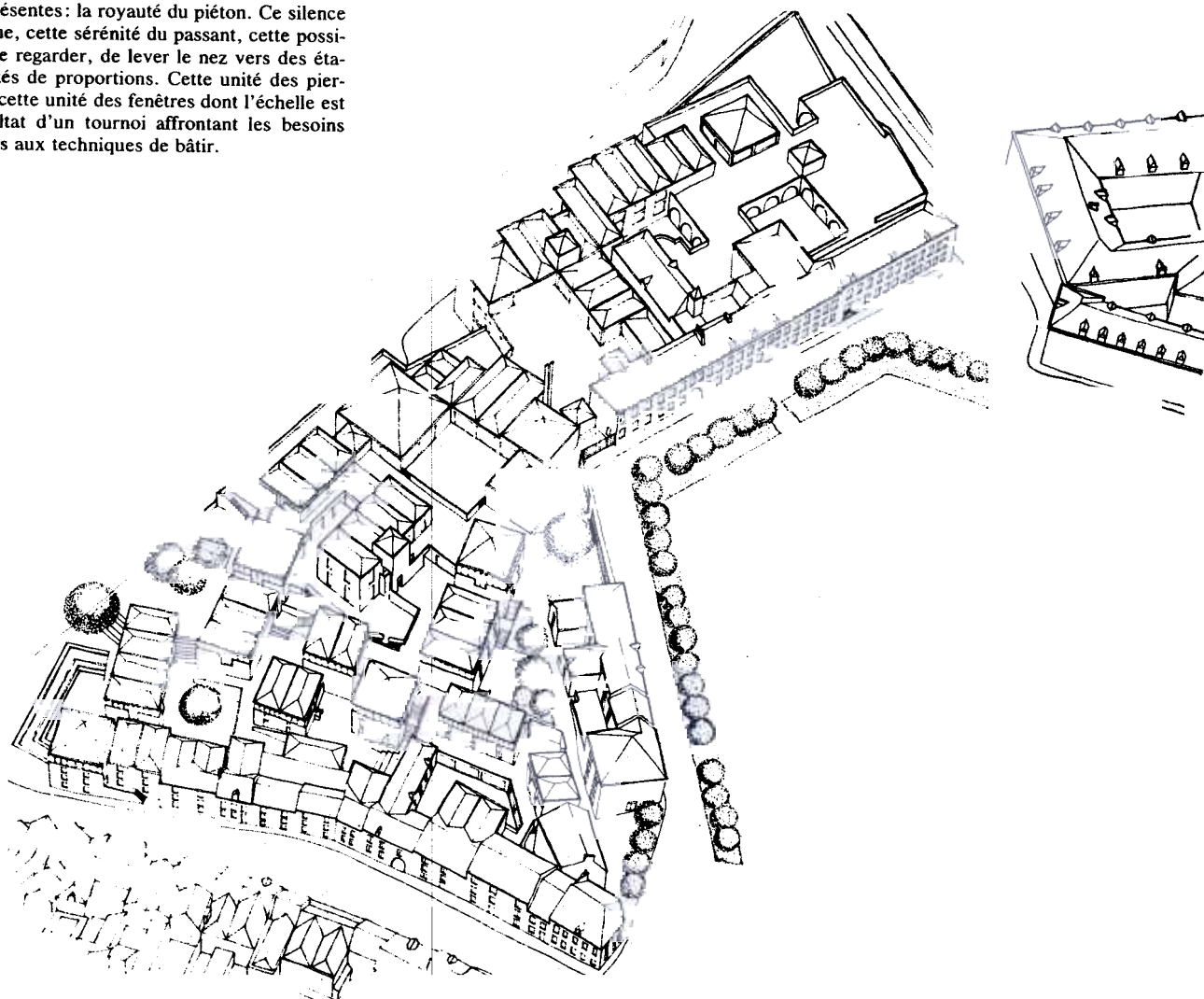
Tout le paradoxe de la personnalité de Le Corbusier est inscrit dans l'affrontement de ces deux citations: l'exceptionnelle sensibilité de sa perception et la brutalité de ses options, la puissance d'un esprit créatif génial et la fragilité d'un raisonnement prêt à tous les raccourcis pour justifier le changement.

En fait, la priorité accordée à la circulation automobile et à la construction rationnelle « en hauteur » avait, comme corollaire, la destruction complète des bases de la composition urbaine millénaire, à savoir le modelage des espaces extérieurs grâce à la constitution des rues et

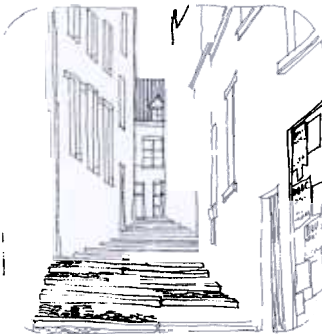
des places. Le contrôle de l'échelle et de la signification de l'image urbaine était négligé. Pendant cinquante ans, l'analyse visuelle de l'espace urbain a pratiquement disparu de l'horizon architectural. Ce vide est éminemment significatif. Il n'est pas exagéré de dire que, pour la plupart des architectes créateurs, seules les constructions « ex nihilo » offraient intérêt. Rares étaient les projets s'accommodant d'un contexte préexistant, la mode ne se satisfaisant

¹ LE CORBUSIER, *Manière de penser l'urbanisme*, ed. Gonthier, 1946

² LE CORBUSIER, *Les trois établissements humains*, ed. de Minuit, 1959



Projet de l'îlot de la place du Parc. Arch.: Groupe D.F.G.



2

que d'ensembles architecturaux préfigurant une nouvelle organisation de l'espace. Ces démarches ne s'embarassaient guère des contraintes imposées par l'entourage existant, contingences mesquines liées à un passé mort. Les villes « de l'avenir » en croix, en cratères, en pyramides ou en hyperboloïdes représentent les manifestations les plus extrêmes de ce mépris des conditions réelles. A ce jeu, les plus brillants dessinateurs de formes hallucinantes avaient les meilleures chances de l'emporter dans les concours et d'être consacrés par les publications spécialisées.

Heureusement, depuis dix ans, progressivement la tendance s'est renversée. Il est symptomatique, par exemple, de constater que Jona Friedman³, qui joua longtemps un rôle prépondérant dans les Congrès de futurologie architecturale, a écrit et dessiné un manuel pour le Conseil de l'Europe, à l'occasion de l'année européenne du patrimoine architectural⁴.

Cette attitude est vraiment révélatrice d'une révolution dans les esprits.

Il ne fait pas de doute, que la vogue incontrôlée des théories urbanistiques rationalistes ne pût se développer durant la première moitié du siècle que par l'absence de réflexions sociologiques sérieuses. L'équilibre était rompu. Depuis lors, les sciences humaines ont très justement attiré l'attention sur les forces idéologiques sous-jacentes à toute démarche urbanistique, mis en garde contre les dangers de manipulation et dénoncé l'ambiguïté de certaines opinions esthétisantes servant de prétexte à des opérations spéculatives sordides. L'extraordinaire essor de ce secteur scientifique pourrait même, dans un mouvement classique de basculement, inverser le déséquilibre en négligeant, voire en dénigrant l'importance de la concrétisation formelle. Henri Lefebvre écrit notamment : « Ce que l'on nomme couramment urbanisme ne serait-il pas autre chose qu'une idéologie, celle

des groupes technocratiques, destinée comme toute idéologie, à masquer les vrais problèmes, à proposer de fausses solutions, à dissimuler le « réel » non sans le dévoiler involontairement ? »⁵

Les exemples ne manquent cependant pas pour montrer combien est essentielle la qualité de l'intervention dans le modelage urbain.

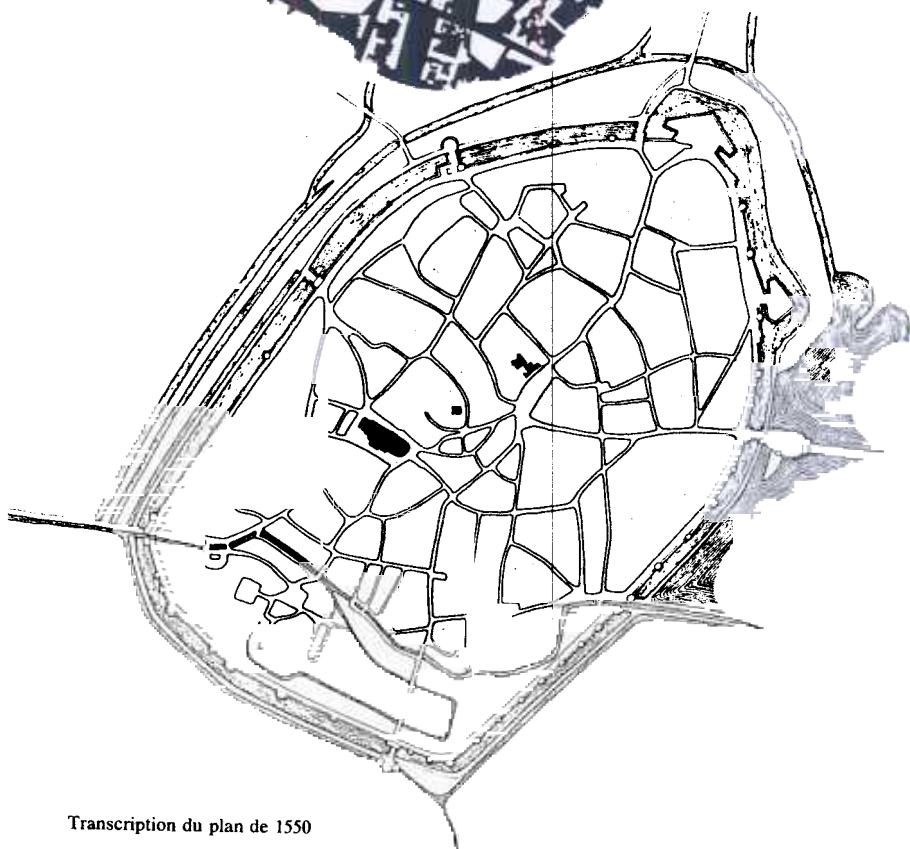
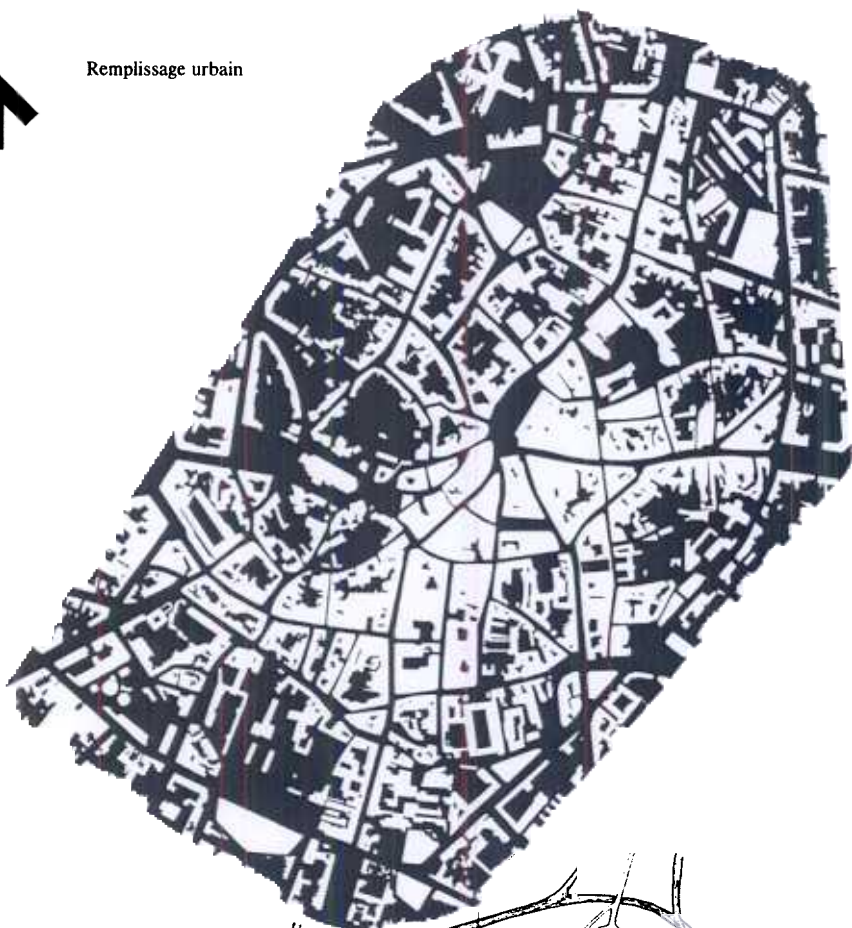
Formes, couleurs et textures peuvent, en effet, être traitées dans des combinaisons telles qu'à une même conception idéologique, correspondent des environnements tantôt ennuyeux dans

³ Jona FRIEDMAN, *L'architecture mobile*, ed. R. Laffont, 1958

⁴ Jona FRIEDMAN, *Votre ville est à vous. Sachez la conserver*, Conseil de l'Europe, 1975

⁵ Henri LEFEBVRE, *Le droit à la ville*, ed. Anthropos

Remplissage urbain



Transcription du plan de 1550

leur banalité, tantôt émouvants par leur caractère. Peut-être, faudrait-il comme le suggère Frédérick Gibberd, faire la distinction entre urbanisme et composition urbaine.⁶ Ainsi, se trouverait bien cerné l'objet de cette dernière discipline que, paradoxalement, l'expansionnisme des architectes urbanistes modernes tendait à discréditer en profitant de la confusion des termes.

Dans l'environnement architectural, il est urgent de remettre à l'honneur l'étude de l'image urbaine en s'attachant à redécouvrir les vertus d'un système d'organisation spatiale mis au point par des centaines de générations successives moins perturbées que la nôtre par la spéculation et l'esprit de système. Par un processus acceptant les corrections successives, la forme s'élaborait, aboutissant à la constitution d'espaces plus ou moins dilatés, modelés à l'échelle des activités publiques. Phénomène porteur des plus précieux enseignements pour la composition urbaine. Limiter l'espace sans l'emprisonner, l'entourer sans l'écraser. Dans la structure des villes, la priorité accordée à l'espace extérieur semi-fermé, réceptable de fonctions multiples et diverses, s'est perpétuée à travers les siècles, portant témoignage de la solidarité communautaire: permanence d'un modèle culturel qui transcende les réalités fonctionnelles élémentaires. Pour l'avoir négligé, combien de compositions urbaines «rationnelles» n'ont engendré que dépressions et rancoeurs.

Ainsi, dans toute démarche urbanistique devrait dorénavant être inscrite une évaluation très globale des paysages urbains.

De fait, l'introduction de cette donnée conduit à une véritable mutation des réflexes urbanistiques. La pression de la demande économique doit, en effet, se plier à un critère prioritaire nouveau: la comptabilité des fonctions proposées avec les formes, les gabarits, les parcellaires et les structures préexistantes.

Le projet de rénovation de l'îlot de la Place du Parc à Mons illustrera cette nouvelle conception. L'Université de Mons possédait au centre de la cité historique, un terrain d'un hectare en bordure d'une remarquable place miraculeusement conservée. Poussé par l'urgence, le Conseil d'Administration voulait y établir les services centraux. La réalisation d'un tel programme aurait entraîné la démolition de nombreuses maisons et la complète destruction de l'îlot. Par bonheur, le raisonnement habituel a pu être inversé: ce n'est pas la structure morphologique qui a dû se plier aux fonctions nouvelles, mais ces dernières qui ont été sélectionnées pour se conformer à la situation existante. Grâce à l'étude minutieuse du caractère, de l'état et de l'adaptabilité du patrimoine architectural, le choix s'est porté sur un programme adapté au site construit. Les espaces collectifs historiques ne peuvent être sauvegardés que

⁶ Frédérick GIBBERD, *Compositi*
Dunod, 1972



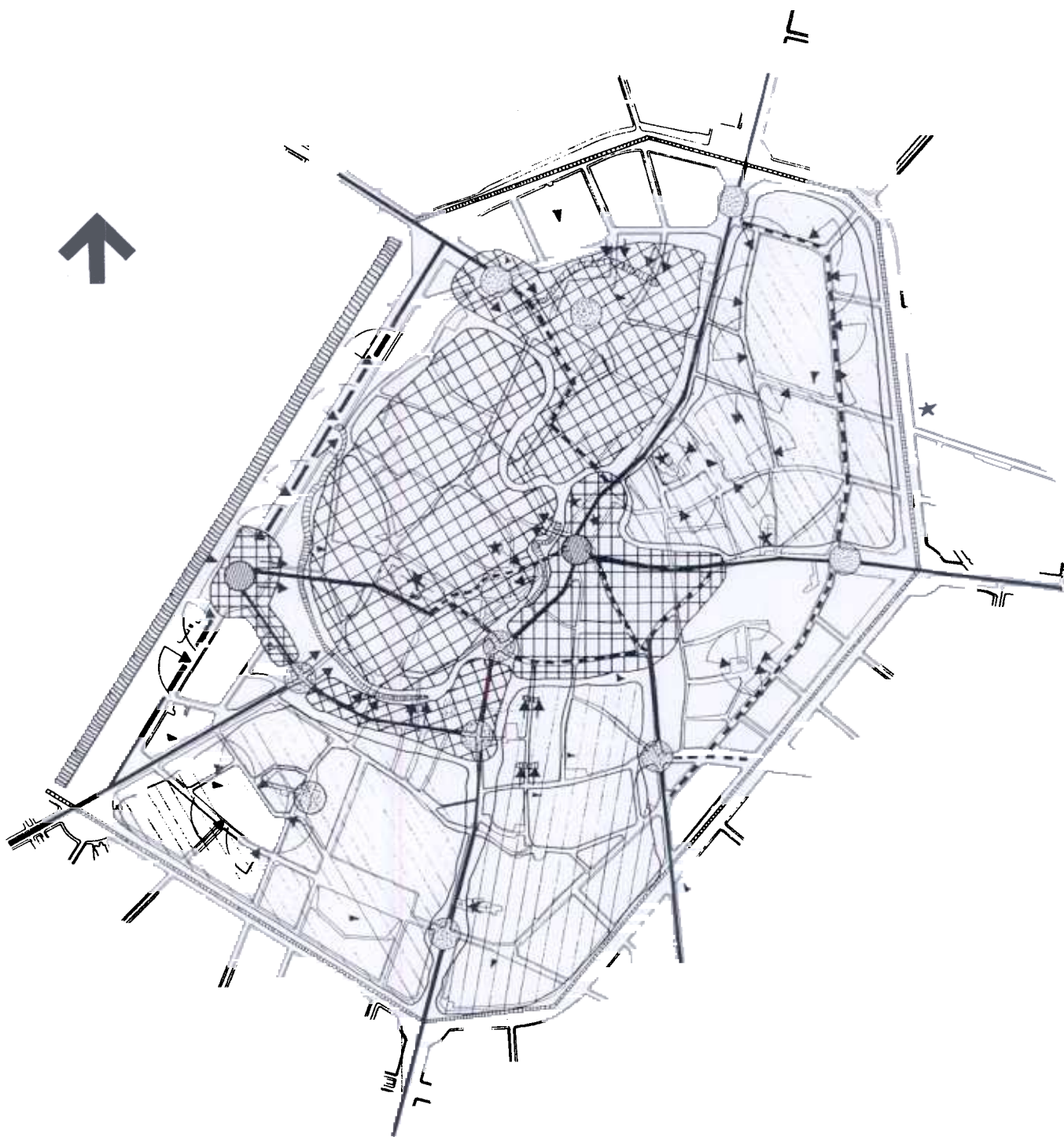
our de braderie







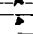
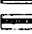
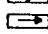



grâce à ce renversement des priorités: l'analyse de la composition urbaine existante oriente les choix. L'exclusivité échappe enfin aux pressions occasionnelles.

De plus, cette mutation du processus urbanistique ne doit pas se limiter à la seule conservation des espaces collectifs existants. Son application aux compositions nouvelles est tout aussi fondamentale. L'inhumanité des grands ensembles et le gaspillage spatial des lotissements ont été si souvent et si justement soulignés qu'il semble inutile d'y insister. Aussi, la plus élémentaire prudence nous incite à analyser avec beaucoup d'attention les solutions inspirées par les siècles: la lisibilité, la continuité et la texture urbaines, la richesse sémiotique du paysage et des séquences urbanistiques, la hiérarchisation, l'échelle et les proportions des espaces, ... source inépuisable de réflexions pour les projections d'espaces collectifs nouveaux. L'enseignement au Département d'Architecture de la Faculté Polytechnique de Mons est fortement orienté, depuis une dizaine d'années, par la recherche d'une méthodologie d'analyse visuelle des espaces urbains comme préalable à tout remodelage ou à toute projection urbanistique.

La ville de Mons se prête d'ailleurs admirablement à de tels exercices. Cité radio-concentrique, sa morphologie générale est ponctuée de nombreux signes urbains. De toute évidence, la hiérarchie de ces signes et leur répartition spatiale sont des facteurs prépondérants de la qualité et de la spécificité des espaces publics montois. Dans une recherche consacrée à ce sujet, Hugues Wilquin a pu proposer une méthode systématique d'évaluation sémiotique du paysage urbain ⁷. L'adaptation des tracés urbanistiques au relief du site est une autre leçon qui s'offre éclatante à notre méditation. Ainsi, la topographie de la colline de Mons a conditionné la formation de sa structure urbaine. Elle en a dicté les tracés de voiries, l'emplacement des lieux de rassemblement, le découpage du parcellaire et la typologie des constructions. La représentation en négatif des espaces construits fournit plus clairement des indications sur le remplissage urbain et sur la configuration des espaces publics. L'examen de ce plan associé à des coupes transversales, confirme la qualité des cheminements et de l'échelle des espaces: choix assez vaste entre divers itinéraires, perspectives sans cesse renouvelées, succession de dilatations et de resserments spatiaux, diversité des dimensions et des formes des places publiques. Le façonnage des espaces collectifs a manifestement été prioritaire face à toute démarche architecturale. Les tracés fondamentaux sont déjà inscrits sur le terrain en 1550, comme en témoigne le plan de Deventer. Jusqu'au 20^e siècle, l'histoire a pris le temps de remodeler cette esquisse structurale,

⁷ Hugues WILQUIN, *Méthodes d'analyse visuelle de centres urbains*, F.P.Ms, 1977



- | | | | | | |
|---|---------------------|---|----------------|---|---------------|
|  | noeud majeur |  | voie majeure |  | zone majeure |
|  | noeud mineur |  | voie mineure |  | zone mineure |
|  | point repère majeur |  | limite majeure |  | rupture lisse |
|  | point repère mineur |  | limite mineure |  | pente |

6. Image de la cité



7. - A droite, le quartier de l'église Ste Elisabeth (dessin Fr. CORDIEZ)

de l'affiner sans la bouleverser. Le résultat en est une succession d'espaces collectifs où, quand disparaît la tyrannique voiture automobile, les fêtes les plus diverses, les marchés, les manifestations publiques, les braderies, les concerts trouvent, à tour de rôle, leur espace privilégié. Mettre en parallèle cette configuration avec celle de la plupart des quartiers d'urbanisation récente serait une épreuve édifiante, voire cruelle. Que, dans cette comparaison, soit de surcroît prise en considération la texture urbaine, d'un côté si riche et de l'autre tellement élémentaire ou incohérente, voilà qui devrait suffire à indiquer la dégradation de l'art urbain.

Certains pourraient objecter que la priorité accordée au modelage urbain est de nature rétrograde ou, pis encore, purement esthétisante. Loin s'en faut. S'appuyant sur les études de Kevin Lynch⁸, Michèle Rouhart a pu montrer, sur la base d'une large enquête sociologique, que, dans l'esprit de la population montoise, la qualité des zones urbaines est intimement liée à la lisibilité, au symbolisme et au caractère de leur structure⁹.

Que, sous-jacents au phénomène de dégradation urbaine et responsables de celui-ci, se soient développés de nombreux facteurs socio-économiques de caractère spéculatif, égocentrique et

soi-disant fonctionnaliste, cela ne fait aucun doute. Un éclatant exemple nous en est fourni par le quartier de l'Eglise Ste Elisabeth à Mons. Il y a quelques années, celui-ci était encore constitué d'un habitat de qualité bordant des espaces collectifs correctement dimensionnés. Toute cette zone a été dépecée pour y introduire les bureaux du Gouvernement provincial,

⁸ Kevin LYNCH, *L'image de la cité*, ed. Dunod 1971

⁹ Michèle ROUHART, *Image collective urbaine* F.P.Ms, 1978

du Ministère des Travaux Publics et de la Régie des Télégraphes et des Téléphones. De plus, les immeubles nouveaux furent édifés dans l'ignorance complète de l'échelle et des proportions spatiales. Pompeux et sans vie, suant l'ennui, malgré leurs briques et leurs pierres de taille, ils ont amputé la ville de deux hectares précieux. Plus encore, cette concentration de fonctionnaires entraîne une concentration de voitures, cadeau particulièrement encombrant pour un centre de ville. Méfait des hyper-concentrations, méfait des zones unifonctionnelles, méfait du dépeuplement urbain, méfait des ruptures d'échelle, méfait d'une architecture administrative fidèle aux règlements, mais fermée à la sensibilité et à la créativité.

Que le redressement doive nécessairement passer par une prise de conscience collective et, bien au-delà, par une participation effective des populations concernées, cela non plus ne peut faire de doute. Trop souvent, le respect de l'espace collectif a laissé place à la surenchère individuelle. Le renversement de tendance est évidemment affaire de société. Mais, le rôle et la responsabilité de l'urbaniste restent fondamentaux. Architecturer les espaces collectifs, leur trouver l'échelle juste doit redevenir prioritaire aussi bien dans les compositions urbaines nouvelles que dans la restructuration des quartiers dénaturés. Dans cette perspective, les enseignements du passé peuvent rendre d'incalculables services, à condition, bien entendu, qu'ils soient interprétés avec intelligence, et non pas exploités sans scrupule.

Jean Barthélemy

PRIORITY FOR OVERALL URBAN DESIGN

It is urgently necessary for us to reinstate the study of the overall image of the town, while doing our level best to rediscover the merits of the system for the organization of space formerly evolved by the hundreds of passing generations whom speculation and the habit of systematization had done less to unsettle than is the case today. Any town-planning process should also, from now on, comprise a proper prior assessment of townscape values, without which there can be no true harmonization between the new uses to which an area is to be put and the structures, scale and form of the existent built environment.

Whether for the designing of completely new urban areas or for the restructuring of districts which have been disfigured, architectural planning of collectively-used areas and the finding of the appropriate scale must recover their priority role.

1. - *Scheme for the Place du Parc devised by the Groupe D.F.G.*
2. - *Public areas in Mons.*
3. - *Random townscape.*
4. - *The 1550 town-plan.*
5. - *Popular street fair.*
6. - *General plan of the town.*
7. - *The district round the church of St. Elisabeth (drawing by F. Cordiez).*

LA PRIORIDAD PARA LA COMPOSICIÓN URBANA

Es urgente devolver al estudio de la marca urbana su importancia atacándose a descubrir de nuevo las virtudes de un sistema de organización de los espacios que fue elaborado por las centenares de generaciones que nos precedieron y que fueron menos perturbadas que la nuestra por la especulación y un cierto espíritu de sistema. Por lo mismo, a todo estudio urbanístico debería ser, desde ahora, inscrita una seria y previa evaluación de los paisajes urbanos indispensable para hallar una real armonización para las nuevas funciones que se pueden pedir a las estructuras, plantilla y formas del ámbito que preexistían.

Dar dimensiones arquitectónicas a los espacios colectivos, hallar para ellos una escala justificada debe volver a ser la preocupación prioritaria, tanto en la composición de los nuevos sitios urbanos, que en la nueva estructuración que se da a los barrios anteriormente desfigurados.

DEBAT APRES L'EXPOSE DE JEAN BARTHELEMY

1. M. VIRGILI

M. Barthelemy a dit qu'il avait fait un procès aux urbanismes qui avaient discrédité la composition urbaine. Or il semble que non seulement le malentendu demeure mais qu'il s'amplifie.

On a l'impression que nous sommes en train de parler de nos villes comme d'un ensemble d'architectures, d'espaces, de bâti, en oubliant qu'il y a à l'intérieur des sociétés qui vivent et qui font la mutation de la ville.

Si l'on fait le bilan de toutes ces extraordinaires études sur l'amélioration de la qualité visuelle et du perçu de nos villes, que voyons nous, qu'en est-il trente ans après?

Nous nous rendons compte que nous souhaitons une amélioration qui va être tout à fait à

l'encontre de la vie même et nous fabriquons des images, qui restent des images, et la ville se fait sans nos interventions.

Pour ma part, j'ai été très vivement frappé de l'évolution de l'Unesco pour laquelle les problèmes socio-économiques qui interviennent dans la ville ont pris une toute autre dimension.

Si nous ne tenons pas compte des incidences socio-économiques et des gens qui vivent à l'intérieur des quartiers, nous nous donnons seulement de belles images.

2. M. BARTHELEMY

Je suis tout à fait d'accord que mon exposé ne représente qu'un aspect partiel d'un problème beaucoup plus général. Mais cette approche

concerne néanmoins une part essentielle du travail de l'architecte urbaniste dont on ne parle pas assez. Et pour parler de Mons je peux dire qu'il existe là un souci de participation de la population toute entière à un remodelage urbain qui reste dans le caractère général de la ville.

Ce mouvement est soutenu par une politique générale en Wallonie de réhabilitation dans laquelle les logements sociaux doivent représenter les 2/3 des logements des centres.

Et un certain nombre de travaux ont été réalisés, à Mons notamment, non pas dans le sens d'une réhabilitation esthétique mais dans celui d'une adaptation de logements modestes par un équipement sanitaire, rudimentaire, peut-être, mais qui permet en particulier aux personnes âgées de rester dans le centre.